

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 15 MAI 2019

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2019-066 / 7-2-6

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 9 mai 2019, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 26 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents: Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, J-L. BALLY, M. CHASSON, A. COLLIN, J. COUTURIER, M. DE JAHAM, G. FAVRE, J. FORTE, A. GAL, B. GATTAZ, A. GERVASI, B. GRANDCAMP, C. LEBLANC, R. MAZZILLI, L. MOGORE, A. MOTTE, B. PARIS, J. POLAT, J. ROBERT, B. SARRAT, C. STELLA, N. TAMBORINI, L. TRICOLI, J. VIAL, D. ZAMBON.

Représentés: A. BLANCANEAUX, A. FAVIER, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, R. REVIL.

Absents: Y. AIFA, N. CHARLETY.

La secrétaire de séance désignée est Martine CHASSON.

OBJET: FINANCES / TARIFS DES SERVICES ET PRESTATIONS: Vie sportive - Equipements sportifs saison 2019/2020

Rapporteur: André Gal

EXPOSE: Il convient d'adopter de nouveaux tarifs s'agissant de la mise à disposition des équipements sportifs pour la saison 2019/2020.

Un taux directeur d'augmentation est fixé à 1,5 %.

PROPOSITION:

Vu l'avis de la commission vie culturelle, vie sportive, vie associative et animation du 29 avril 2019,

Vu l'avis de la commission Finances et Administration générale du 6 mai 2019,

Le rapporteur propose au Conseil Municipal:

- D'approuver les tarifs de mise à disposition des équipements sportifs pour la saison 2019-2020 présenté dans le document annexé,

... / ...

Accusé de réception en préfecture 038-213805633-20190515-2019-066-DE Date de télétransmission : 23/05/2019 Date de réception préfecture : 23/05/2019

- D'appliquer ces nouveaux tarifs à partir du 1er septembre 2019.

DECISION: La proposition est ADOPTEE par 30 voix POUR - 1 CONTRE (J. VIAL) AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations Acte certifié exécutoire depuis son dépôt en préfecture.

Le Mair de VOIRON,

Julien POLAT

Equipements sportifs et véhicule à usage sportif

	TARIFS SAISON 2019-2020		
	Utilisateurs Voironnais		Utilisateurs
	Associations Sportives	Autres organismes	non Voironnais
GYMNASES CH	HAUTARD ET BA	ARCELONE	
Heure de location	Gratuité	24,81 €	49,51 €
Forfait journée (8h-18h)	Gratuité	205,24 €	410,37 €
Forfait demi-journée (8h-12h30) ou (13h30-18h)	Gratuité	108,67 €	217,23€
Forfait soirée (18h-24h)	Gratuité	123,22 €	246,34 €
Forfait journée + soirée (8h-24h)	Gratuité	307,85 €	615,71 €
Week end 2 jours (8h-18h)	Gratuité	369,36 €	738,62 €
Week end + 1 soirée	Gratuité	451,37 €	902,75 €
PDV SALLE BASSOI	LI ET SALLE P. I	DE COUBERTIN	
Heure de location	Gratuité	30,45 €	60,77 €
Forfait journée (8h-18h)	Gratuité	251,89 €	503,66 €
Forfait demi-journée (8h-12h30) ou (13h30-18h)	Gratuité	133,37 €	266,61 €
Forfait soirée (18h-24h)	Gratuité	151,23€	302,34€
Forfait journée + soirée (8h-24h)	Gratuité	377,84 €	755,67 €
Week end 2 jours (8h-18h)	Gratuité	453,33 €	906,53 €
Week end + 1 soirée	Gratuité	553,98 €	1 107,97 €
POLE DE VOUISE : SALLE	S DE BOXE, DE	JUDO et DE KAR	ATE
Heure de location	Gratuité	20,30 €	40,60 €
Forfait journée (8h-18h)	Gratuité	50,06 €	99,98 €
Forfait demi-journée (8h-12h30) ou (13h30-18h)	Gratuité	29,88 €	59,64€
Forfait soirée (18h-24h)	Gratuité	30,51 €	60,90 €
Forfait journée + soirée (8h-24h)	Gratuité	75,90 €	151,80 €
Week end 2 jours (8h-18h)	Gratuité	90,91 €	181,81 €
Week end + 1 soirée	Gratuité	110,83€	221,53€

Accusé de réception en préfecture 038-213805633-20190515-2019-066-DE Date de télétransmission : 23/05/2019 Date de réception préfecture : 23/05/2019

	TARIFS SAISON 2019-2020			
	Utilisateurs Voironnais		Utilisateurs	
	Associations Sportives	Autres organismes	non Voironnais	
SALL	E DES PRAIRIES	5		
Heure de location	Gratuité	16,50 €	33,01 €	
Forfait journée (8h-18h)	Gratuité	40,70 €	81,29 €	
Forfait demi-journée (8h-12h30) ou (13h30-18h)	Gratuité	24,30 €	48,49 €	
Forfait soirée (18h-24h)	Gratuité	24,81 €	49,51 €	
Forfait journée + soirée (8h-24h)	Gratuité	61,71 €	123,43 €	
Week end 2 jours (8h-18h)	Gratuité	73,91 €	147,83 €	
Week end + 1 soirée	Gratuité	90,11 €	180,12 €	
TERRAIN	S DE GRANDS J	IEUX		
Heure de location	Gratuité	27,88 €	55,77 €	
Demi-journée	Gratuité	83,86 €	167,61 €	
Journée	Gratuité	167,61 €	335,22 €	
PLAT	EAUX SPORTIF	5		
Heure de location	Gratuité	14,04 €	27,88 €	
Demi-journée	Gratuité	42,03 €	83,86 €	
Journée	Gratuité	83,86 €	167,61 €	
Ménage suppléme	entaire après n	nanifestation		
L'heure de ménage	32,08 €			
Véhicule mis à disposi	tion pour trans	sport de matérie	el .	
Tarif au km		0,72 €		

Pour les assemblées générales annuelles des associations voironnaises, la mise à disposition est consentie à titre gracieux.